

Appel à idées et à projets sur le territoire de Mulhouse et son agglomération en 2023

La mécanique des idées

**APPEL À
PROJETS
2023**

DATES LIMITES DE DÉPÔT
DES PROJETS :
31 JANVIER 2023

LES IDÉES SERONT ÉTUDIÉES
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Pourquoi cet appel à idées et à projets ?

Convaincue de l'intérêt d'une approche territoriale, la Fondation de France a choisi d'engager des moyens au profit du développement social, socio-économique et culturel du territoire de Mulhouse et son agglomération.

Ce territoire est porteur de nombreuses dynamiques. La Fondation de France souhaite les soutenir avec pour objectifs de :

- participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants ;
- favoriser les initiatives, faciliter l'implication de chacun dans la vie de son territoire ;
- susciter de nouvelles solidarités entre habitants et favoriser de nouvelles coopérations entre acteurs locaux ;
- renforcer les dynamiques territoriales.

Une idée ou un projet ?

Vous avez une idée mais elle vous paraît floue ou vous ne savez pas comment la mettre en œuvre ?

Dès lors qu'elles peuvent être formalisées dans un document succinct (voir ci-après), les idées sont accueillies, partagées et accompagnées pour devenir des projets.

Les projets déjà construits sont directement instruits et soumis au jury de la Fondation de France. S'ils sont retenus, ils font l'objet d'un soutien financier, durant une année.

Qui peut répondre ?

L'appel à idées et à projets s'adresse aux personnes ou groupes de personnes habitant ou travaillant sur le territoire, porteurs d'idées nouvelles et socialement utiles, qu'ils soient constitués ou non en association.

Il s'adresse également aux organismes à but non lucratif : associations, collectifs d'acteurs, collectivités territoriales...

Toutefois, pour bénéficier d'un soutien financier, ces idées devront être mises en œuvre via une structure associative ou coopérative, existante ou à créer.

Critères de sélection

En premier lieu, merci de bien vouloir vous assurer que votre idée ou votre projet s'inscrit dans les objectifs énoncés page précédente.

Les idées et les projets devront avoir une dimension innovante.

Cette dimension s'appréciera à la fois dans :

- la nature et le contenu des actions proposées au regard du contexte local ;
- les réponses nouvelles et adaptées aux besoins des habitants, en particulier les plus vulnérables ;
- les modes de coopération durable instaurés entre des acteurs de secteurs et d'horizons différents ;
- leur contribution au renforcement de dynamiques territoriales.

Vous avez une idée ?

Nous serons attentifs à :

- votre motivation, votre envie de la partager et de la mettre en œuvre avec d'autres ;
- vos premières pistes d'action pour la transformer en projet : personnes à associer, besoins en expertise, étapes à franchir...

Vous avez un projet ?

Nous serons attentifs à l'implication des publics bénéficiaires de la conception à la réalisation de votre projet, ainsi qu'aux perspectives de développement de l'action dans la durée.

Un jury indépendant, composé par la Fondation de France, sélectionne, au vu de ces critères, les idées qui peuvent faire l'objet d'un accompagnement et les projets qui peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Fondation de France et de ses partenaires.

Ne seront pas retenus :

- les projets liés à des obligations légales ;
- les activités habituelles des organismes ;
- l'organisation d'événements, de rencontres, d'animations, d'activités... qui ne s'appuient pas sur la participation active de leurs bénéficiaires et ne s'inscrivent pas dans un projet durable ;
- les activités à finalité lucrative.

Quel accompagnement pour les porteurs d'idées et de projets ?

• Les porteurs d'idées considérées comme recevables par la Fondation de France seront conviés à des temps d'échanges, individuels et/ou collectifs, pour leur permettre de transformer leur idée en projet.

• Les porteurs de projets retenus par le jury de la Fondation de France bénéficieront d'un soutien financier et d'un suivi. Ils seront invités à participer à des temps collectifs d'échanges de pratiques.

Comment répondre ?

Les porteurs d'idées remplissent un questionnaire de présentation disponible sur demande par téléphone ou au lien suivant :
[fondationdefrance.org/fr/mecanique-des-idees](https://www.fondationdefrance.org/fr/mecanique-des-idees)

Les candidatures s'effectuent uniquement en ligne jusqu'au 31 janvier 2023, au lien suivant :
[fondationdefrance.org/fr/mecanique-des-idees](https://www.fondationdefrance.org/fr/mecanique-des-idees)

Les questionnaires idées pourront être envoyés toute l'année à l'adresse suivante : grandest@fdf.org

Pour toute information sur l'actualité de l'appel à projets et idées :



<https://www.fondationdefrance.org/fr/mecanique-des-idees>

Contact :

Fondation de France Grand Est
8 rue Sainte Marguerite
CS 90012
67083 Strasbourg
E-mail : grandest@fdf.org



ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN



Attentive aux difficultés rencontrées par certains acteurs de terrain, la Fondation de France peut, dans certains cas, accorder un appui méthodologique

Il se traduit par une aide financière, complémentaire à la subvention accordée dans le cadre de l'appel à projets. Comme la subvention, cette aide est soumise à l'avis du comité d'experts. Il s'agit de mettre à disposition conseil et expertise, en finançant l'intervention d'un consultant compétent qui peut intervenir dans toutes les phases du projet : structuration, pilotage, partenariats, évaluation...

L'aide est estimée en « jours-consultant ». Le curriculum vitae du professionnel pressenti par le porteur de projet doit être approuvé par la Fondation de France pour confirmer son financement.

Comment postuler ?

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site fondationdefrance.org ainsi que dans les plaquettes de présentation des appels à projets concernés, signalés par

Pour en savoir plus

S'adresser à chaque chargé de programme.

COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Votre projet, également bon pour la planète ! Toutes nos actions, nos façons de consommer, de produire ou de travailler ont des impacts qui, lorsqu'ils sont négatifs, doivent être pris en compte dans la conduite des projets. C'est pourquoi la Fondation de France souhaite donner les moyens aux porteurs de projets qu'elle soutient d'enclencher concrètement les démarches pour limiter les impacts négatifs de leurs actions. Encore faut-il savoir s'y prendre !

Dans cette perspective, la Fondation de France propose un complément de financement pour aider les porteurs de projets à évaluer les impacts environnementaux de la mise en œuvre de leur projet, bâtir un plan d'action avec des solutions alternatives et en évaluer les éléments financiers. Pour cela, un consultant spécialiste des enjeux qui seront abordés sera proposé aux porteurs de projet qui en font la demande afin d'adapter le plan d'action au plus près de leurs besoins et de manière réaliste.

Important : ne pourront être soutenus que les organismes qui auront bénéficié en 2020 d'une subvention dans le cadre de l'un ou l'autre des appels à projets de la Fondation de France.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de

développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fondationdefrance.org, rubrique *Nous connaître / ODD : nos engagements*.

Fondation
de
France

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00

fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 945 fondations abritées soutiennent chaque année près de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux: aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.